

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 4 octobre 2023

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M. Bérel, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Benoît, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Prosper, M. Faucher.

Pouvoirs : M^{me} Bouteiller à M. Kepa, M^{me} Dunbar à M^{me} Lemarchand, M^{me} Besançon à M^{me} Maunoury.

Absents excusés : M^{me} Fichet-de-Clairfontaine, M. Marie.

- Communication de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente :

- Signature de la convention de rétrocession des espaces et ouvrages communs du lotissement « Le Haut Clos », avec la Société « Terranéa ».
- Signature de la convention relative à la gestion des flux et à la réservation de logements, avec la Société « Partélios ».

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un acte notarié visant à régulariser un droit de jouissance consenti au SDEC Energie (parcelle B n° 849).

- Décision de fixer à 1 600 €/l'unité, le prix de vente des cinq derniers caveaux « 2 places » réalisés au cimetière communal.

- Modification budgétaire à hauteur de 17 130 €, afin de permettre le remboursement à la CDC du Pays de Falaise d'une subvention versée par erreur par la CAF du Calvados, à l'occasion de la construction du Relais Petite Enfance.

- Décision d'appliquer au 01/01/2024 le référentiel budgétaire et comptable « M57 abrégée » pour la gestion financière de la collectivité.

- Attribution de subventions complémentaires au Collège (240 € pour le séjour de 20 élèves de Potigny à Pont d'OUILLY) et à l'UFCV (250 € pour la formation BAFA d'une jeune habitante de Potigny ; 1 abstention).

- Décision d'augmenter de 26 à 28,50/35^{ème} le temps de travail hebdomadaire des trois ATSEM de l'école et de 27,50 à 28,50/35^{ème} celui d'un Adjoint technique.

- Présentation et validation du projet d'aménagement de la Rue des Capucines. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le devis de l'entreprise « Jones TP » (75 947 € HT) et demande de subventions auprès de l'Etat (DETR) et de la CDC (Dotation Patrimoine et Voirie).

- Accord pour le remplacement du système de vidéoprotection du terrain de pétanque (Société « A.N.S. », 3 641,23 € HT). (1 abstention) Demande de subvention au titre de la DETR.

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer, avec la Ville de Falaise et la CDC du Pays de Falaise, la convention de mise à disposition d'une chargée de mission « Petites Villes de Demain » à temps non-complet (10,5/35^{ème}) jusqu'au 31/12/2026 et de prendre en charge la facturation émise par la CDC pour ce poste.

Communications de Monsieur le Maire :

- remerciements d'associations attributaires de subventions de fonctionnement ;
- présentation des projets de futurs pôle culturel et pôle de santé ;
- avancement du dossier relatif au déménagement du Centre d'incendie et de secours ;
- non sélection de la candidature de Potigny au dispositif « 200 Gendarmeries ».

Questions diverses :

- dangerosité de la déambulation piétonne aux abords du stade, liée au stationnement (M^{me} Prosper).

Séance levée à 19h50.